



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

### Décès de l'ancien conseiller d'Etat Marcel Blanc

**Le Conseil d'Etat a appris avec une grande tristesse le décès de l'ancien conseiller d'Etat Marcel Blanc, survenu le 24 mars à l'âge de 88 ans.**

Né le 12 mars 1935 à Brenles, près de Moudon, Marcel Blanc fut conseiller d'Etat du 5 mars 1978 au 30 novembre 1991, après avoir démissionné au mois d'août 1991, en cours de législature.

Chef durant 13 ans du Département des travaux publics et de l'aménagement du territoire (l'actuel Département des infrastructures et des ressources humaines), il a en outre présidé le Conseil d'Etat à deux reprises, en 1982 et 1988.

En quittant le gouvernement, Marcel Blanc avait exprimé une fierté particulière pour les importants dossiers qu'il avait eu à conduire : en 1979, la loi sur le plan de protection de Lavaux (LLavaux) suite à l'acceptation de l'initiative « Sauver Lavaux » par le peuple vaudois, le 12 juin 1977. C'est lui également qui avait porté la loi sur l'aménagement du territoire en 1985, de même que le Plan directeur cantonal (1987), sans oublier la construction du Tramway du sud-ouest lausannois, le TSOL devenu le M1, qui sera inauguré le 24 mai 1991. Marcel Blanc avait en particulier œuvré pour obtenir une subvention fédérale de près de 45 millions de francs pour la construction de cette ligne.

Agriculteur de profession, Marcel Blanc avait été élu à l'exécutif de la commune de Brenles lors des élections communales de 1957, avant de devenir syndic de sa commune en 1961, fonction qu'il occupera huit ans. Par la suite, Marcel Blanc avait siégé au Grand Conseil, de 1970 à 1978. Il présida son parti, le Parti des artisans, paysans et indépendants (PAI) devenu l'Union démocratique du centre (UDC).

Il fut également membre de plusieurs commissions extraparlimentaires dont notamment la Commission fédérale de la navigation aérienne et la Commission internationale pour la protection des eaux du lac Léman contre la pollution. Entre 1997 et 2000, il fut également membre des Comités des Conseils régionaux de la Société suisse de radiodiffusion et télévision. Il avait le grade de major au sein de l'armée.

Le Conseil d'Etat tient à rendre hommage à Marcel Blanc pour son important

engagement pour le Canton de Vaud, ses institutions et sa population. Au nom des autorités cantonales, le gouvernement présente à sa famille et à ses proches ses plus sincères condoléances.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 25 mars 2023

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

Aurélien Buffat, chancelier d'Etat

**TÉLÉCHARGEMENTS**